

CAPITALISTES MARSEILLAIS

LES ENQUÊTES DE « ROUGE-MIDI »
LES EXPLOITEURS DU PEUPLE

Capitalistes marseillais
Ceux de la Presse :

1. — Bourrageas, Bouisson, Fraissinet et Cie
par Pierre Lujan
(*Rouge-Midi*, 13 juillet 1935)

Bourrageas et Fraissinet sont deux ennemis. Ou du moins ils le disent. À moins qu'ils ne se retrouvent dans des affaires communes que pour mieux se surveiller.

C'est ainsi qu'aux dernières élections municipales, Jean Fraissinet et Gustave Bourrageas étaient membres du « Comité de liaison des groupements nationaux », groupement chargé, comme chacun le sait, de mettre sur pied les listes de droite pour les divers secteurs. Nous rappellerons quelques faits :

Bourrageas combattit Sabiani. Fraissinet le fit élire en abandonnant une des listes Eugène Pierre. Tous deux, Fraissinet et Bourrageas, soutenaient Eugène Pierre. Et ce dernier, à des réunions, se plaignait des attaques du *Sémaphore* de Paul Barlatier à son égard. Ces diverses attitudes sont intéressantes à noter, quand on sait que le conseil d'administration du *Sémaphore* (société au capital de 2 millions) est le suivant : administrateur délégué : Barlatier ; administrateurs : Bourrageas, Fraissinet.

Donc, de toute manière, quel que soit l' élu parmi ceux soutenus par Bourrageas et Fraissinet, ils étaient sûrs de l'avoir à leur dévotion.

GUSTAVE BOURRAGEAS

C'est « une personnalité ». Président du Syndicat des quotidiens régionaux, ayant, en dehors de Marseille, des intérêts dans plusieurs d'entre eux (tel la « Petite Gironde », de Bordeaux) il administre, rien qu'à Marseille les journaux suivants : « Petit Marseillais » (Société au capital de 4.360.000 francs), le « Sémaphore » (capital 2 millions), le « Soleil » (capital 750.000 francs), « Éve » (journal illustré).

Et personne n'ignore qu'il contrôle le « Petit Provençal* » (1.200.000 francs de capital).

Bourrageas est vice-président délégué de la Foire annuelle de Marseille. Il est intéressé à la Compagnie générale méditerranéenne des charbons de soutes et industriels (capital 900.000 francs, 6, rue Sainte), par l'intermédiaire de Jean Gaillard Bourrageas, qui en est administrateur.

En son propre nom, Bourrageas est : président du conseil d'administration de la Banque phocéenne (capital 3 millions, siège 27, rue de la Darse) ; président du conseil d'administration de l'Imprimerie et cartonnerie Michelet (capital 50.000 fr.) ; président du conseil d'administration de l'Agence commerciale aéronautique (1, rue Papère). ; Administrateur des usines Coder (capital 14.000.000) ; administrateur de la Société anonyme de Crédit immobilier des Bouches-du-Rhône (capital 5 millions).

Enfin, il existe une papeterie du « Petit Marseillais » (rue Paradis).

Nous avons, en terminant cette énumération, une question à poser à M. Bourrageas : Est-il vrai que votre testament fait de Jean Gaillard-Bourrageas votre

légataire universel et qu'il donne comme estimation de vos biens meubles et immeubles la somme de 400 millions ?

JEAN FRAISSINET

Il est surtout connu comme armateur mais son activité s'étend dans plusieurs branches. Il a deux journaux à sa disposition, « Marseille-Matin » et « Marseille-Soir » par lesquels il est sans cesse en querelle avec Bourrageas et est, comme indiqué, administrateur avec Bourrageas du « Sémaphore ».

En tant qu'armateur, Jean Fraissinet dirige la Compagnie du même nom (capital 17.500.000 francs). Il est : président du conseil d'administration de la Société de remorquage et de travaux maritimes (capital 550.000 fr., siège rue Sainte, 148) ; président du conseil d'administration des Chantiers et ateliers de Provence (capital 7 millions) ; président du conseil d'administration de la Société marseillaise de trafic maritime (1, rue Urbain-V, capital 4 millions) ; président de la Société commerciale et industrielle de la Côte d'Afrique [CICA] (38, rue Grignan, capital 40 millions).

Nous noterons que l'administrateur délégué de cette société est Marc Fraissinet, lequel est également administrateur de la Savonnerie du Bouton d'Or (capital 1.300.000 francs, siège 90, chemin du Rouet). Pour en revenir à Jean Fraissinet, il nous faut ajouter qu'il est également :

Administrateur de la Compagnie générale des pétroles (capital 24 millions, siège, 2, rue Fongate) et administrateur de la Brasserie et Malterie Le Phénix (capital 10 millions).

Enfin nous trouvons comme administrateur de la Compagnie Mixte (capital 27 millions) Charles Fraissinet

Les affaires auxquelles sont intéressés les Fraissinet représentent un capital proche de 150 millions.

Nous ajouterons que Jean Fraissinet est membre de la chambre de commerce et est le véritable chef des croix-de-feu marseillais.

PAUL BARLATIER

À l'actif de l'administrateur délégué du *Sémaphore*, nous noterons des postes d'administrateurs à la Société Immobilière Marseillaise (capital 36 millions), à la Société Marseillaise de Crédit Immobilier (capital 1.300.000 francs) et à la Société des habitations salubres et à bon marché de Marseille (91, rue Paradis, capital 490.500 francs).

FERNAND BOUISSON

Nous ne l'avons pas oublié. Car c'est une importante personne que l'associé de Gustave Bourrageas. Nous savons qu'ils contrôlent toute la presse marseillaise et que la « Petite Gironde » de Bordeaux est à eux. Nous ferons observer que le « Petit Marseillais » et la « Petite Gironde » sont les deux plus importants quotidiens régionaux. Mais là ne s'arrête pas l'influence Bourrageas-Bouisson puisqu'ils ont encore acquis la « Dépêche de Rouen » et la « Dépêche dauphinoise ». Aux conseils d'administration de ces deux derniers journaux figurent Vincent Delpuech et Paul Long (ce dernier, on s'en souvient, était candidat aux dernières élections municipales sur la liste Joseph Vidal).

Ajoutons que la « Dépêche dauphinoise » est l'organe de M. Paganon, radical de l'Isère et ministre. Pour mémoire rappelons que la fortune personnelle de Bouisson dépasse 50 millions.

Capitalistes marseillais
II. — Les armateurs : Cyprien Fabre, Daher, Nunzi
par Pierre Lujan
(*Rouge-Midi*, 20 juillet 1935)

Nous ne reparlerons pas de Fraissinet, dont il a été question dans notre premier article.

PAUL CYPRIEN-FABRE

C'est le président du Syndicat marseillais de la Marine marchande. C'est le dirigeant de la Compagnie de navigation Cyprien-Fabre, au capital de 15 millions. Mais là ne se borne pas son activité. En effet, Paul Cyprien-Fabre est vice-président de la Compagnie Fraissinet (capital 17.500.000) et administrateur des Chantiers et ateliers de Provence (capital 7 millions).

Toujours dans le domaine maritime, on trouve un autre Cyprien-Fabre, Léon, comme administrateur de la Société marseillaise de trafic maritime (4 millions).

Dans des domaines variés, nous retrouvons Paul Cyprien-Fabre. Il est censeur de la Banque de France, administrateur de la Société marseillaise de crédit industriel et commercial (capital 100 millions, réserves 54 millions, 75, rue Paradis) ; administrateur de la Compagnie française de l'Afrique Occidentale (capital 25 millions, 32, cours Pierre-Puget).

Enfin, Paul Cyprien-Fabre possède [préside ?] le conseil d'administration des Huileries Verminck (52 millions de capital) et est administrateur de la Société nouvelle des Rizeries méridionales (capital 12 millions, siège 2, boulevard Sévigné).

Les affaires auxquelles sont intéressées des Cyprien-Fabre représentent plus de 230 millions.

LES DAHER

Un Daher est bien connu : André. Mais les Daller sont nombreux et introduits dans un grand nombre d'affaires.

André Daher s'occupe spécialement de la Société de navigation Daher (30, cours Pierre-Puget). Il existe un Paul Daher, membre du comité de direction de la Compagnie Paquet (capital 10 millions) et administrateur de la Société générale de transports maritimes à vapeur (capital 52.500.000 fr.).

En dehors de la marine, Paul Daher est administrateur de la Compagnie agricole du Moulin du Pont (3, rue de la République, capital 500.000 francs) ; président et administrateur délégué des Sucreries marseillaises de Madagascar* (capital 1.500 000 fr., 3, rue de la République) et administrateur de la Société anonyme du Centre de la Retraite (capital 100 millions et siège toujours 3, rue de la République). À ce 3 de la rue de la République est la Société des Raffineries de sucre de la Méditerranée (capital 85 millions) dont Paul Daher est président honoraire après en avoir été le président du conseil d'administration. Enfin, Paul Daher est le vice-président de la Société des chaux et ciments de Lafarge et du Teil (capital 20 millions) dont l'administrateur délégué est Charles Daher.

Nous citerons de plus Nicolas Daher de la Société anonyme de Crédit immobilier des Bouches-au-Rhône (capital 5 millions) et Gabriel Daher, qui est administrateur de la Société immobilière marseillaise (capital 36 millions) et de la Société des gypses et plâtres de France (capital 700.000 fr.). Charles Daher est le président de cette dernière société.

Ces diverses sociétés auxquelles appartiennent les Daher. représentent plus de 300 millions.

NUNZI

Nom moins connu celui-là, et pourtant digne d'intérêt. Qu'on en juge.

Antoine Nunzi est administrateur de la Société générale des transports maritimes à Vapeur (capital 52.500.000 fr.), administrateur des Docks et Entrepôts de Marseille (capital 39 millions) et membre du Comité de direction de la Compagnie Paquet (capital 10 millions). Toujours dans le domaine maritime, il existe à Paris, 43, rue Lafayette, l'agence maritime A. Nunzi et ce dernier est aussi administrateur de la Société marseillaise de trafic maritime (capital 4 millions).

En dehors de cela, Nunzi est administrateur des Raffineries de sucre (capital 85 millions) et des Forges et chantiers de la Méditerranée (capital 27.950.000 francs). Pour donner une idée de l'importance de cette dernière société, nous citerons le *Sémaphore* : « À la fin de 1934, le montant des commandes à livrer ou à liquider s'élevait à 697.600.000 francs. »

Nunzi est donc intéressé dans des affaires représentant plus de 200 millions.

LE COMITÉ CENTRAL DES ARMATEURS DE FRANCE

Cet article a déjà montré que les Fraissinet, les Fabre, les Daher ont leurs intérêts mêlés. Et ces intérêts ne sont pas indépendants de ceux du Comité central des armateurs de France.

En effet, Georges Philippar, président des Messageries maritimes, se retrouve aux Docks de Marseille et à la Société de remorquage et de travaux maritimes (Fraissinet). L'amiral Lacaze, vice-président des Messageries, est aussi à la Compagnie Fraissinet.

Enfin, Henri Cangardel, administrateur, directeur général de la Transatlantique, est à la Compagnie [de Navigation] Mixte.

LES ENQUÊTES DE « ROUGE-MIDI » LES EXPLOITEURS DU PEUPLE Capitalistes marseillais

III. — La Chambre de commerce : Prax et les Brenier par Pierre Lujan (*Rouge-Midi*, 27 juillet 1935)

FELIX PRAX

À tout seigneur tout honneur. Parlons d'abord de M. Félix Prax, président de la chambre de commerce. Il est surtout connu par ses nombreux voyages d'études en France et à l'étranger qui lui laissent malheureusement peu de temps pour travailler. À cet égard, nous noterons le voyage de Prax avec divers membres de la chambre de commerce à Gênes au début du mois de juin dernier où, sur deux jours de séjour, il ne put trouver, pour visiter le port, qu'une matinée, les banquets et excursions prenant le reste du temps.

M. Félix Prax est surchargé de travail puisqu'en plus de la chambre de commerce et des voyages qui en découlent, il lui faut s'occuper de nombreuses affaires. En effet, il est administrateur de la Société des moteurs Baudouin (capital 4 millions), de la Société française des peintures et vernis (capital 7.500.000 francs, siège social, 24, rue Charras), des Établissements Chavassieux (capital 700.000 francs) et des Établissements Duclos (capital 8 millions). À ce sujet, il n'est pas inutile de rappeler que ces deux derniers établissements sont dirigés par André Duclos, un des chefs de la section marseillaise de la Solidarité française [François Coty et Jean-Renaud].

Pour en terminer avec Prax, nous indiquerons qu'il est en outre président du conseil d'administration de la Banque populaire provençale.

LES BRENIER

Les Brenier sont moins connus des travailleurs marseillais. Ils sont pourtant à citer tous les deux, car ils sont deux : Henri et Georges.

Henri Brenier est directeur honoraire des services de la chambre de commerce. Avant 1914 il occupa divers postes en Orient : directeur de la Mission lyonnaise d'exploration économique en Chine ; sous-directeur à la Direction générale de l'Agriculture et des Forêts en Indochine ; chef de service des Affaires économiques de la Chine. Henri Brenier représenta la France à la Conférence internationale de l'opium de La Haye. Il fut en 1922, secrétaire général de l'Exposition coloniale de Marseille. Il est actuellement administrateur de la Société marseillaise de crédit immobilier (capital 1.300.000 francs).

Ajoutons qu'il est membre correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques (où siège Schneider) et est président de l'Académie de Marseille.

Georges Brenier est lui, président honoraire de la chambre de commerce et il est spécialisé dans les administrations de sociétés. En effet, il est administrateur des affaires suivantes : Société immobilière marseillaise (capital 36 millions), Raffineries de Sucre de Saint-Louis (capital 85 millions), Imprimerie Moullot (capital 2.270.000 francs), Société générale des transports maritimes à vapeur (capital 52.500.000 fr.).

Société de Remorquage et de Travaux maritimes (capital 550.000 fr., siège social, 148, rue Sainte), Société des Habitations salubres et à bon marché de Marseille (capital 490.500 fr., siège social, 91, rue Paradis), Société des Domaines Grandval (capital 546.000 fr., siège social, 16, boulevard des Dames).

Les Brenier sont donc intéressés dans des affaires dont les capitaux totalisés font environ 180 millions).

LES ENQUÊTES DE « ROUGE-MIDI »
LES EXPLOITEURS DU PEUPLE
Capitalistes marseillais
IV. — Encore la chambre de commerce
Rastoin, Adrien Artaud, les Boude.
par Pierre Lujan
(*Rouge-Midi*, 3 août 1935)

ÉMILE RASTOIN

C'est un nom bien connu que celui-là. Rastoin est un président honoraire de la chambre de commerce, mais il est aussi banquier, huilier, métallurgiste. Ses compétences sont très variées. Qu'on en juge.

Émile Rastoin est administrateur des Docks et entrepôts de Marseille (capital 39 millions), membre du conseil des directeurs de la Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, administrateur de la Banque de France. Il retrouve Bourrageas au conseil d'administration des Usines Coder. Rastoin est encore président de l'Huilerie Nouvelle et Établissements Fristch et Cie (capital 2.500.000 francs, siège, 16, rue des Héros), président de la Société de Camionnage et de Transit (19, boulevard Briançon, capital 600.000 francs). Il est enfin administrateur des Tuileries de la Méditerranée (capital 610.000 francs), de la Cie des Mines de Valdonne (capital 10 millions) et de la Caisse de liquidation des affaires en marchandises à Marseille (capital 2 millions, siège, 53, rue Grignan). Ces diverses sociétés représentent 100 millions.

ADRIEN ARTAUD

Il ne s'agit pas là du conseiller d'arrondissement du 8^e canton. Nous voulons parler du président honoraire de la chambre de commerce qui, comme Félix Prax, est très occupé.

Adrien Artaud est administrateur de la Banque de France, de la Cie française de l'Afrique occidentale (capital 25 millions), de la Cie agricole et industrielle de Madagascar (capital 18.850.000 francs), de la Société phocéenne de commerce extérieur (capital 500.000 francs), de l'Union des vins blancs (22, traverse des Messageries, capital 2.400.000 francs), de l'Agence commerciale et aéronautique (1, rue Papère), des Sucreries marseillaises de Madagascar* (capital 1.500.000 francs) et de la Société méridionale de travaux (capital 3 millions). Adrien Artaud est le président des conseils d'administration des affaires suivantes : Rizerie de l'Hirondelle et Semouleries Ruffiez-Verduraz (capital 3 millions), le « Sémaphore » de Marseille (capital 2 millions), Docks vinicoles méditerranéens (capital 600.000 francs), Codes télégraphiques Georges Lugagne (capital 750.000 fr.) ; il est, de plus, membre du conseil de surveillance du « Petit Marseillais » (capital 4.360.000 francs). Nous ajouterons qu'il est le président du Syndicat du commerce des sucres, président du conseil d'administration de la Foire de Marseille et qu'il dirige les Distilleries Adrien Artaud (56, chemin des Ayalades, Saint-Louis).

On voit par là qu'il ne doit pas avoir certainement de loisirs pour s'occuper sérieusement de toutes ces affaires.

LES BOUDE

Pour en terminer avec la chambre de commerce (non pas avec tous ses membres car nous aurons l'occasion de parler dans les articles qui suivront de la plupart d'entre eux), citons les Boude. Il existe deux Boude : Paul et Antoine.

Antoine est le vice-président de la chambre de commerce. Il est administrateur de la Société Valentin Gros et Cie (capital 4.500.000 francs, 83, rue de Turenne), des Raffineries de Sucre de Saint-Louis (85 millions), et est administrateur-directeur des Raffineries de Soufre réunies (capital 15 millions). Le président de cette dernière société est Paul Boude. Les deux Boude s'occupent donc seulement de trois affaires, mais elles représentent 104 millions et demi de capitaux.

LES ENQUÊTES DE « ROUGE-MIDI »
LES EXPLOITEURS DU PEUPLE
Capitalistes marseillais
V. — L'Industrie chimique
Les Rocca, Tassy, de Roux et les De Verville
par Pierre Lujan
(*Rouge-Midi*, 10 août 1935)

Cela évoque des usines sales et grasses, des hommes nombreux qui peinent dur et gagnent peu. Mais ceux qui dirigent ne sont que quelques-uns et amassent des fortunes.

ROCCA-TASSY-DE ROUX

« Le bagne », disent ceux qui y travaillent, et l'huilerie est une société au capital de 32 millions dont le conseil d'administration est le suivant : président : Émilien Rocca ; administrateurs : J.-B. Rocca, J. Tassy, Barthélémy de Roux, François de Roux. Ce dernier est très connu dans les milieux catholiques marseillais.

Ce même conseil d'administration se retrouve exactement à la Société Industrielle du Néogum (siège : 9, rue Roux-de-Brignoles ; capital : 1 million). Émilien Rocca est, de plus, administrateur de la Banque de France et de la Société immobilière marseillaise (capital : 36 millions) et président du conseil d'administration de l'Union familiale immobilière (siège : 9, rue Roux-de-Brignoles). J.-B. Rocca se retrouve en qualité

d'administrateur à l'Imprimerie Moullot (capital : 2.270.000 francs), et à la Papeterie et Cartonnerie Jules Barthélemy (capital : 1.050.000 francs : siège : 26, rue Bravet).

Enfin, J.-B. Rocca est le vice-président du conseil d'administration de la Caisse de liquidation des affaires en marchandises à Marseille (capital : 2 millions : siège : 3, rue Grignan) et est administrateur de la Foire de Marseille.

À l'actif de J. Tassy, notons un poste de vice-président de la Société automobile de Marseille commerciale et industrielle (capital : 175.000 francs ; siège : 56 a, avenue de Toulon).

Ces diverses affaires auxquelles sont intéressés les Rocca, Tassy, de Roux, représentent près de 80 millions.

LES DE VERVILLE

Quand les ouvriers des huileries parlent de Fournier-Ferrier dirigées par les de Verville. ils sont unanimes à déclarer : « Ça vaut Rocca-Tassy-de Roux ! »

Fournier-Ferrier se dresse en plein cœur des cantons rouges. Société au capital de 55 millions de francs. Président du conseil d'administration : Joseph Sunhary de Verville ; administrateur : Robert de Verville. Il est d'autres dirigeants que nous verrons.

Joseph Sunhary est président des affaires suivantes : Société nouvelle de savonnerie (50.000 francs de capital ; un des administrateurs est Jean de Verville) ; Imprimerie Provençale (capital : 2 millions, 336 chemin de Mazargues) ; Huilerie Rabatau (capital : 100.000 fr., 61, boulevard Rabatau) ; Société des fonderies Ferrier (capital : 300.000 fr. ; 7, rue de Plombières) ; Société anonyme des produits Cat (capital : 300.000 francs, 19, boulevard Extérieur).

Jean de Verville est aussi administrateur de l'Huilerie Rabatau.

Mais l'affaire principale des de Verville est Fournier-Ferrier, puisque cette usine seule a un capital de 55 millions tandis que les autres sociétés ne représentent, réunies, que 2.750 000 francs.

LES ENQUÊTES DE « ROUGE-MIDI »

LES EXPLOITEURS DU PEUPLE

Capitalistes marseillais

VI. — L'industrie chimique

Les Magnan, les Régis, les Toy-Riont

par Pierre Lujan

(*Rouge-Midi*, 17 août 1935)

LES MAGNAN

Les établissements Magnan frères, au capital de 6 millions, huilerie et savonnerie, ont leur usine dans le 5^e canton, à la population laborieuse.

Le conseil d'administration se compose de : Albert Magnan, comme président; administrateurs délégués : Félix, Maurice, Pierre et Denis Magnan ; administrateur : Marcel Magnan.

On voit par là que la famille Magnan est nombreuse et ce n'est pas tout.

En plus d'Albert, Félix, Maurice, Pierre, Denis, Marcel, il y a encore Robert, Paul, Raymond, Gustave. Tous sont répandus dans les affaires les plus diverses. À la société : Huilerie et savonnerie « L'Amande » (capital 3.600.000 fr.), on trouve Raymond et Paul Magnan comme administrateurs délégués, et Robert Magnan, comme administrateur.

Le président de la Savonnerie Provençale (1 million de capital) est Gustave Magnan. Félix Magnan est aussi administrateur de la Compagnie [Société] commerciale et industrielle de la Côte d'Afrique [CICA] (capital 40 millions), et il a été jusqu'à cette année, administrateur de Fournier-Ferrier (capital 55 millions).

À la Compagnie française du Nord-Marocain* (au capital de 1.300.500 fr.), on trouve comme président de la société Robert Magnan.

Raymond Magnan est également administrateur de la Société Française de Savonnerie (capital 500.000 francs, 30, boulevard de la Fabrique à Sainte-Anne).

Pour en terminer, nous citerons la place d'administrateur qu'occupe Albert Magnan à la Compagnie agricole et industrielle de Madagascar*, compagnie au capital de 18.850.000 francs (rue Paradis, 31).

Les diverses affaires auxquelles sont intéressés les Magnan représentent plus de 70 millions (Fournier-Ferrier non compris).

LES RÉGIS

Nous sommes là en présence d'une famille très Jeunesse patriote. Émile Régis a été le président du Comité de liaison des groupements nationaux ; ce fameux Comité où siégeaient côte à côte Bourrageas et Fraissinet et qui a formé les listes de droite aux dernières élections municipales. Des membres de la famille ne sont-ils pas des J. P. ?

L'huilerie Régis a conservé son ancien nom « Établissements Victor Régis ». C'est une société à capital de 3.500.000 francs dont l'usine s'élève encore au 5^e canton et en exploite les travailleurs.

Le conseil d'administration comprend Victor Régis comme président et Émile et Joseph Régis comme administrateurs délégués.

Ce conseil d'administration se retrouve au grand complet à la Savonnerie marseillaise (capital 1.000.000 francs).

Nous ajouterons qu'Émile Régis est membre du bureau de la chambre de commerce et nous rappellerons que nous avons déjà parlé de lui dans l'enquête de « Rouge-Midi » sur les industriels fascistes de la région marseillaise.

LES TOY-RIONT

Ce nom a été connu dans les milieux ouvriers de la région lors de la récente grève du Caoutchouc Industriel qui a duré plusieurs semaines.

Le dirigeant de la Société le Caoutchouc Industriel (capital 1.250.000 fr.) est, en effet, Albert Toy-Riont. Il existe deux autres Toy-Riont : Maurice et Théodore (l'un d'eux est d'ailleurs sénateur). Maurice Toy-Riont est administrateur de la Caisse de liquidation des affaires en marchandises à Marseille (53, rue Grignan, capital 2 millions). Quant à Théodore, il est président des Établissements Toy-Riont (capital 1 million) et il est administrateur de la Phocéenne de Commerce colonial (capital 1 million).

*

* *

Belle brochette de capitalistes d'importance, beaux bénéficiaires pour chacun des bagnes modernes où sont exploités des dizaines de milliers de travailleurs.

Là, se vérifie la possibilité d'appliquer le programme de prélèvement sur les riches proposé par notre Parti ; là est l'argent que peut prendre un gouvernement, véritable expression du désir populaire.

Si M. Laval a besoin encore de nos renseignements, nous allons continuer à les lui fournir.

Les riches peuvent payer, ils doivent payer.

LES ENQUÊTES DE « ROUGE-MIDI »
LES EXPLOITEURS DU PEUPLE
Capitalistes marseillais

VII. - Les banquiers : Bonnasse, Cazalet, Camau
par Pierre Lujan
(*Rouge-Midi*, 24 août 1935)

BONNASSE

Vieille famille marseillais que celle des banquiers Bonnasse, nom bien connu et sur lequel il nous faut projeter un peu plus de clarté, néanmoins.

La banque Bonnasse s'élève au n° 8 des allées Léon-Gambetta. Une simple plaque : « Léon et Eugène Bonnasse, banquiers ».

Et cela c'est la base, le point de départ.

D'abord, les Bonnasse ont des intérêts dans diverses autres banques. C'est Eugène, administrateur de la Société immobilière marseillaise (capital 36 millions, 12, rue de la République) et administrateur de la Société marseillaise de crédit immobilier (capital 1.300.000 francs, 91, rue Paradis).

Puis, c'est à droite et à gauche, dans les huileries, dans les produits chimiques et dans les affaires les plus diverses, des postes d'administrateurs.

C'est toujours Eugène, administrateur des Établissements Joseph Gazan (capital 4 millions, rue Guibal, 7, produits alimentaires), qu'on trouve aussi aux Raffineries de sucre de Saint-Louis (capital 85 millions), et qui est encore à la Société Silbert et Ripert frères (produits chimiques, 30, rue Bénédict, capital 13.700.000 francs).

Puis voilà Joseph Bonnasse. Celui-ci est administrateur des sociétés suivantes : Compagnie agricole et industrielle de Madagascar* (capital 18.850.000 fr., 49, rue Grignan), Huileries Régis (capital 3.500.000 francs), Établissements Courbet frères (Société de matériaux de construction au capital de 1.750.000 francs, 21, rue de la République).

Enfin, il existe un Bonnasse, Henri, administrateur de la Société provençale de Travaux publics (capital 3 millions), dont l'administrateur délégué est d'Arcezone, membre notoire des Jeunesses Patriotes de Marseille.

La famille Bonnasse est représentée dans des affaires dont les capitaux totalisés font près de 170 millions.

ÉDOUARD DE CAZALET

Il est peu connu celui-là. Pourtant il préside quatre conseils d'administration et est encore quatre fois administrateur d'autres sociétés ! Ces huit affaires représentent un capital de près de 250 millions.

Édouard de Cazalet préside les sociétés suivantes : Société marseillaise de crédit (capital 100 millions, réserves 54 millions), Brasserie du Zénith (capital 7.500.000 francs), Société agricole et immobilière franco-algérienne [*sic* : Franco-Africaine (Enfida)](capital 3 millions, rue Paradis, 77), Compagnie [de navigation] Mixte (capital 27 millions).

De Cazalet occupe des postes d'administrateur aux Chantiers et ateliers de Provence (capital 7 millions), à la Société immobilière marseillaise (capital 36 millions), à la Compagnie française pour [*sic* : de] l'Afrique Occidentale (capital 25 millions, 32, cours Pierre-Puget), et à la Société des grands Travaux de Marseille (capital 40 millions).

ÉMILE CAMAU

Quelques mots sur Émile Camau, président de la section marseillaise de l'Union nationale des combattants, chère à Lebecq, que Paul Rivet battit à Saint-Victor.

Émile Camau, bien connu dans les milieux d'extrême droite marseillais, est président du conseil d'administration de la Caisse de liquidation des affaires en marchandises à Marseille (capital 2 millions). Il est administrateur de la Société immobilière marseillaise (capital 36 millions), de la Société marseillaise de crédit Immobilier (capital

1.300.000 francs) et de la Société des habitations salubres et à bon marché de Marseille (capital 490 000 francs, siège rue Paradis, 91).

LES ENQUÊTES DE « ROUGE-MIDI »

LES EXPLOITEURS DU PEUPLE

Capitalistes marseillais

VIII. — Les banques : Velten, Chabrières, Gavoty

par Pierre Lujan

(*Rouge-Midi*, 7 septembre 1935)

ÉDOUARD VELTEN

Nous le classons parmi les banquiers. Nous aurions pu tout aussi bien le mettre dans les industries alimentaires.

Velten est, dans la première branche de son activité, administrateur de la Banque de France, vice-président de la Société marseillaise de crédit immobilier (capital 1.300.000 francs), vice-président du conseil des directeurs de la Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône et encore vice-président de la Société des habitations salubres à bon marché de Marseille (capital 490.000 francs, rue Paradis, 91).

Dans son deuxième domaine, Édouard Velten est administrateur de la Brasserie de la Méditerranée, en compagnie de Jacques Velten (capital 4 millions). Édouard est encore administrateur délégué de la Société nouvelle des Rizeries méridionales* (2, boulevard Sévigné, capital 12 millions) et préside les Raffineries de sucre de Saint-Louis (85 millions de capital). Nous le retrouvons administrateur de la Compagnie agricole du Moulin du Pont (capital 500.000 francs, 3, rue de la République) et de la Société des Produits chimiques Schloesing frères (175, rue Paradis, capital 5.100.000 fr.).

Soit, pour ces diverses sociétés, un capital totalisé atteignant 130 millions environ.

MAURICE CHABRIÈRES

Encore quelqu'un de peu connu.

Pourtant Chabrières est administrateur des sociétés suivantes : Banque de France, Société lyonnaise de dépôts et de crédit Industriel (succursale, 7, La Canebière, capital 60 millions), Compagnie Fraissinet (capital 17.500.000 francs), Chantiers et ateliers de Provence (capital 7 millions), Brasserie Le Phénix (capital 10 millions). De plus, Chabrières est vice-président de la Compagnie [*sic* : Société] commerciale et industrielle de la Côte d'Afrique (38, rue Grignan, capital 40 millions). Ces diverses affaires représentent 135 millions.

LES GAVOTY

Toujours des gens peu connus de la masse. Ils ont cependant des intérêts dans sept affaires, représentant 140 millions de capitaux. Il existe trois Gavoty : Alfred, Charles, Louis.

Alfred est vice-président des conseils d'administration de la Compagnie foncière méridionale (capital 1 million, 18, rue de la République) et de la Société immobilière marseillaise (36 millions de capital). Il est administrateur des Comptoirs Dufay et Gigandet* (capital 10 millions, 31, rue Saint-Jacques), des Raffineries de Sucre (85 millions) et de la Société agricole et immobilière franco-africaine (3 millions, rue Paradis, 77).

Charles Gavoty est administrateur de l'Imprimerie Saint-Lazare (1.200.000 fr. de capital) avec Faivre d'Arcier qui administre aussi les Publications de Notre-Dame-du-Roc (capital 1200.000 fr.), en plus de ses fonctions de directeur de l'usine saint-Louis des Raffineries de sucre.

On trouve Louis Gavoty à l'Huilerie-Savonnerie L'Amande (39, rue Sainte, capital 3.600.000 fr.).

LES ENQUÊTES DE « ROUGE-MIDI »
LES EXPLOITEURS DU PEUPLE
Capitalistes marseillais
par Pierre Lujan
IX. — Les Zarifi — Les Zafiropulo
(*Rouge-Midi*, 14 septembre 1935)

Ces noms en I et en O sont très connus sur la place de Marseille. « Rouge-Midi » se devait de mettre en relief leurs titres. Cet article répond à ce but.

LES ZARIFI

Il nous faut parler de trois Zarifi. De Nicolas, de Théodore et de Stéphane. À eux trois ils sont introduits dans des affaires représentant 260 millions.

Stéphane est administrateur des Chantiers et ateliers de Provence (capital 7 millions), de la Brasserie Zénith (capital 7. 500.000 francs), où il est avec Nicolas, de la Société des Terrains du boulevard de Tunis (capital : 283.000 francs).

Nicolas est administrateur de la Société agricole et immobilière franco-africaine (capital 3 millions), des Verreries du Midi (capital 400.000 francs), et le meilleur morceau : administrateur des Raffineries de sucre (85 millions).

Théodore est encore le mieux placé. Qu'on en juge : il est membre du conseil des directeurs de la Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône. On le retrouve comme administrateur de la Société marseillaise de crédit (100 millions), de la Société des Grands Travaux de Marseille (40 millions) et vice-président des Raffineries de soufre réunies, au capital de 15 millions.

LES ZAFIROPULO

Trois Zafiropulo également : Demétrius, Georges (de la Société Marseillaise de Constructions mécaniques), et Polybe.

À l'actif de Georges, des postes d'administrateur à la Société nouvelle des Rizeries méridionales* (2, bd Sévigné, 12 millions de capital), aux Sucrieries marseillaises de Madagascar (capital 1.500.000 francs), à la Société Madagascar Automobile (49, rue Grignan, capital 2.500.000 francs). Il est aussi administrateur délégué de la Société de Menuiserie moderne et de charpentage (capital 100.000 francs, 13 et 15, boulevard Extérieur). Et pour finir, il est président des Faïenceries nouvelles de Provence (capital : 350.000 francs, à Aubagne).

Georges et Demétrius sont ensemble comme administrateurs au Matériel naval du Midi (capital 1.440.000 francs, avenue de Toulon), et à la Fonderie du Sud-Est (capital 850.000 francs). Georges en qualité d'administrateur et Demétrius de président. Ce dernier isolément est administrateur de la Société générale de transports maritimes à vapeur (capital 52.500.000 francs), de la Société de travaux et industries maritimes (5, place de la Joliette, capital 15 millions), et de la Société maritime nationale (1, boulevard Dugommier, capital : 3 millions).

Au compte de Polybe, nous inscrivons un poste d'administrateur à la Société d'Alimentation du Midi (capital 1.000.000 fr., siège social, Soliès-Pont, représentée à Marseille par la Boucherie Agricole, 8, rue de l'Académie).

LES ENQUÊTES DE « ROUGE-MIDI »
LES EXPLOITEURS DU PEUPLE
Capitalistes marseillais
X. — Les Guérin, les Grawitz, Jean de la Gardière et les Dufay
par Pierre Lujan
(*Rouge-Midi*, 28 septembre 1935)

Pour cet avant-dernier article de notre enquête, nous allons parler de gens peu connus, panaché de diverses industries, mais qu'il nous semble indispensable de faire connaître.

LES GUÉRIN

Ils sont trois : Joseph, Jules et Henri

Joseph est vice-président du conseil d'administration des Raffineries de sucre de St-Louis (85 millions), administrateur de la Société anonyme du Centre de la retraite (capital 100 millions) et des Sucreries marseillaises de Madagascar, au capital de 1.500.000 fr.

À la Banque de France, nous trouvons Jules Guérin comme directeur, et Joseph comme administrateur.

À la Compagnie agricole du Moulin-du-Pont (500.000 francs de capital) est Henri Guérin.

On voit qu'on ne pouvait pas ne pas en parler, puisque ces diverses affaires représentent près de 190 millions.

LES GRAWITZ

Trois Grawitz : André, Auguste et Jean.

André et Jean se retrouvent respectivement comme président et administrateur à la Société de produits chimiques S.U.P.A. (capital 4 millions, chemin de la Commanderie, à Saint-Louis) et à la Société de Cuirs et Peaux U.M.D.I.A. (capital 100.000 fr., 39 à 61, boulevard de la Méditerranée).

Auguste Grawitz est administrateur de la Société anonyme du Centre de la retraite (capital 100 millions).

Les Grawitz occupent encore des postes d'administrateurs à la Brasserie de la Méditerranée (4 millions de capital).

Si, pour les Guérin, nous avons trouvé qu'ils ont des intérêts dans des affaires représentant 190 millions, pour les Grawitz nous trouvons le chiffre sensiblement égal de 195 millions.

JEAN DE LA GARDIÈRE

Pour celui-là, il est introduit dans des sociétés dont les capitaux totalisés font près de 125 millions. Il est, en effet, président de la Société Frisch de la Gardière (capital 500.000 francs, 54, rue Paradis), vice-président de la Société des transports maritimes à vapeur (capital 52.000.000 francs), administrateur de Fournier-Ferrier (55 millions de capital), de la société de Crédit marseillais (capital 16 millions, 24, rue de la Darse) et de la Société des Fondoirs Ferrier (300.000 francs de capital).

LES DUFAY

Ils sont plusieurs également.

Les Comptoirs Dufay et Gigandet (capital 10 millions, 31, rue Saint-Jacques) ont pour administrateurs Henri, Camille et Roger Dufay. Henri, de plus, est administrateur-délégué de la Banque de France, membre du comité des directeurs de la Caisse d'épargne, et administrateur de la Société de transports maritimes à vapeur (capital 52.500.000 francs). Camille Dufay se retrouve comme administrateur à la Société

marseillaise de crédit (100 millions de capital) et à la Papeterie et cartonnerie Jules-Michelet (capital 1 million).

Ces diverses affaires représentent un capital totalisé de 163.500.000 francs.

LES ENQUÊTES DE « ROUGE-MIDI »
LES EXPLOITEURS DU PEUPLE
Capitalistes marseillais
XI. — 32 hommes ou familles et 1.100 millions
par Pierre Lujan
(*Rouge-Midi*, 12 octobre 1935)

Nous avons, dans les dix articles précédents, étudié trente-deux hommes (ou familles) marseillais, trente-deux capitalistes. Il en est évidemment d'autres. Nous avons parlé des principaux, de ceux dont il est souvent question sans que soit connu exactement le degré de leur puissance et de quelques-uns de ceux qui, bien qu'inconnus, présentent un réel intérêt. Ces trente-deux hommes ont des intérêts qui se mêlent dans des dizaines d'affaires dont les capitaux totalisés représentent 1.100.000.000 de francs. Ces deux chiffres contrastent singulièrement. Ils sont une preuve de plus qu'une minorité financière puissante exploite une majorité de travailleurs.

UN RÉSUMÉ DE NOTRE ENQUÊTE

Nous avons parlé, en premier lieu, de la Presse libre et indépendante. À M. Bourrageas une question a été posée. Nous la lui répétons : « Est-il vrai que votre testament fait de Jean-Gaillard Bourrageas votre légataire universel et qu'il donne comme estimation de vos biens, meubles et immeubles, la somme de 400 millions ? »

Il a été parlé de son associé, Bouisson, des Fraissinet qui ont des intérêts dans des affaires représentant près de 150 millions. Barlatier et Delpuech, les comparses, ont été cités.

Puis nous avons étudié les armateurs : les Cyprien-Fabre, introduits dans des sociétés valant 230 millions ; les Daher, dont la multiple activité s'exerce dans des affaires représentant 300 millions, et Nunzi, de la Compagnie Paquet, qui, lui, n'est que dans sept affaires dont les capitaux totalisés font 200 millions. Nous avons étudié les représentants les plus connus de l'industrie chimique : Rocca-Tassy-de Roux, introduits dans dix affaires, les de Verville de Fournier-Ferrier, les Magnan, les Régis, les Toy-Riont.

Les banquiers n'ont pas été négligés. Si certains, comme les Bonnasse, étaient connus, les Édouard de Cazalet. Maurice Chabrières, Gavoty, Camau n'étaient pas sortis de leur obscurité. Pourtant, Cazalet est dans huit affaires faisant 250 millions de capitaux totalisés. Édouard Velten, industriel et banquier, n'a pas été oublié. Des noms bien connus le seront maintenant davantage. Nous voulons parler de gens qui méritaient d'être sortis de l'ombre : les Guérin, les Grawitz, Jean de la Gardière, les Dufay. Les affaires où sont ces gens représentent respectivement : 190 millions, 195 millions, 125 millions, 163 millions et demi.

En finissant notre enquête nous espérons que nos camarades en tireront tout le profit nécessaire.

LES TRENTE FAMILLES MARSEILLAISES

PARLONS DES TRENTE FAMILLES MARSEILLAISES

Les Fraissinet et les Cyprien-Fabre
I. — Jean Fraissinet
par Pierre Lujan
(*Rouge-Midi*, 10 avril 1936)

Légendes :

Un coin de l'entrée de la somptueuse villa Valensole à M. Fraissinet

Un des taudis marseillais où habitant des hommes. L'hospice de la Charité

Ce contraste devrait-il exister ?

Pourquoi une étude sur le groupe Fraissinet-Cyprien-Fabre alors que *Rouge-Midi* n'a cessé depuis quelques semaines de leur consacrer de nombreux articles ? (15 questions à Jean Fraissinet, Histoire d'un journal *Marseille-Matin*, le trust des armateurs français, etc.). C'est que tout n'a pas été dit sur lui. Il s'en faut de beaucoup. Et puis une autre raison nous a guidé. Le bruit court avec persistance que Jean Fraissinet a l'intention de se présenter aux élections législatives (dans la 4^e circonscription de Marseille par exemple, en imposant son arbitrage au 2^e tour aux deux réactionnaires Ponsard et Eugène Pierre, qui se retireraient en sa faveur).

Et notre étude dans ce cas nous permettra d'écrire pour les électeurs marseillais une biographie du patron de *Marseille-Matin*.

DEUX TRAITS DE CARACTÈRE

Depuis 1927, date à laquelle il a succédé à son père Alfred à la tête de la Compagnie Fraissinet, en qualité de président du conseil d'administration, Jean Fraissinet est le chef de la famille. Son portrait a déjà été fait dans *Rouge-Midi* par notre camarade Francou, dans « l'Histoire d'un journal ». Nous ne le referons pas. Nous rappellerons seulement deux histoires qui courent Marseille sur Jean Fraissinet, que Francou caractérisait en ces termes : « Taille moyenne, corpulence moyenne, intelligence moyenne » (fortune non moyenne d'ailleurs). Jean Fraissinet a fait la guerre comme d'autres et comme d'autres, il revênit décoré. Depuis, que de fois n'a-t-il pas fait écrire qu'il était un héros. Il y a peu de temps a été célébré le centenaire de la compagnie Fraissinet (29 février). Et dans *Marseille-Matin* de ce jour-là, il était encore indiqué que Jean Fraissinet avait fait son devoir, de même que son frère. Et il était précisé : « Les deux fils d'Alfred Fraissinet sont au front. Ils ne furent pas un seul jour affectés aux formations de l'arrière ». Ce qui laisse à entendre, puisqu'il est tant fait état de ce que les fils Fraissinet n'étaient pas embusqués, que c'était la un phénomène rare dans ces milieux. Et que ceux qui, aujourd'hui, embusquent leur fortune, embusquaient à ce moment-là leur peau et celle de leurs enfants.

À ce centenaire de la compagnie Fraissinet, il fut encore écrit qu'Alfred Fraissinet, qui avait été nommé en 1914 président de la Commission des réquisitions maritimes, n'avait pas profité de ce fait pour embusquer ses navires, si bien que plusieurs d'entre eux avaient été torpillés.

En somme, les Fraissinet auraient tendance à se glorifier de n'avoir pas cherché à frauder, vu leur fortune et leurs relations. Quant aux navires torpillés, consolons-nous en pensant que les Fraissinet n'ont certainement rien perdu. Par exemple, le navire

« Balkan », coulé pendant la guerre, a été remplacé par l' « Ingo », ex-vapeur allemand de 5.500 tonnes.

La deuxième histoire sur Jean Fraissinet est la suivante. Il aurait découvert, lui qui a encore « plus d'orgueil que de millions », qu'il avait la mâchoire forte. Citons Francou : « Alors, tous les matins et tous les soirs, il se regarde dans la glace et, contemplant son crâne chauve et son menton volontaire, il se cherche des ressemblances avec Mussolini. Inutile de dire qu'il en a trouvé beaucoup, et qu'il en découvre un peu plus chaque jour. Depuis, sa belle demeure de l'avenue du Prado a été tapissée d'images représentant le dictateur de face ou de profil, mâchoire agressive. Et les indiscrets admis à l'honneur de ses réceptions fastueuses disent en souriant que M. Fraissinet, tantôt attendri et tantôt rêveur, tombe en extase devant elles. Aussi rien d'étonnant à ce que M. Fraissinet soit Croix-de-feu.

CROIX DE FEU DE LA FRANCE AUX FRANÇAIS

Plus personne n'ignore que Jean Fraissinet est le véritable chef de la section marseillaise des Croix de Feu. Mais on est prié de ne pas confondre convictions politiques et porte-monnaie. Et si d'une part Fraissinet crie la France aux Français et à bas la servitude financière étrangère, de l'autre il commande au Danemark le bananier « Cap-des-Pins » (N'oublions pas que la Compagnie Fraissinet, est subventionnée par l'État français.)

D'ailleurs, Jean Fraissinet ne fait en cela que suivre les exemples de ses ancêtres. Déjà en 1853 son arrière grand-père commandait en Écosse les navires « Algérie » et « Durance ». Pour en revenir à Jean Fraissinet, rappelons que les envoyés spéciaux en Éthiopie de *MarseilleMatin* s'appelaient Stoneman, Floyd Gibbons et Knickhockers et qu'il n'a pas répondu à notre journal, quand-celui-ci lui a demandé s'il était exact que ses capitaux étaient à l'abri en Angleterre, en Suède et en Suisse.

Racontons, pour clore cet article, une autre histoire que nous n'avons pas encore eu l'occasion de faire connaître à nos lecteurs. Actuellement, la compagnie. Fraissinet, avec la collaboration des compagnies Cyprien-Fabre et Chargeurs réunis, créent en Afrique des services aériens (sur ces lignes vont être exploitées par des appareils amphibies Sikorsky. Et cette marque est polonaise. (Précisons que les Chargeurs réunis, comme nous le verrons la semaine prochaine dans l'article « Les Armateurs », appartiennent au groupe Fraissinet-Cyprien-Fabre.)

PARLONS DES TRENTE FAMILLES MARSEILLAISES

Les Fraissinet et les Cyprien-Fabre

II. — Les armateurs

par Pierre Lujan

(*Rouge-Midi*, 17 avril 1936)

Légendes :

Une rue du port parmi tant d'autres ou habitent les travailleurs des quais

Ce coin de la Corniche (villa Montfleuri) appartient à M. Maurice Chabrières, parent de Jean Fraissinet.

La richesse de la féodalité financière fait la misère du peuple de France.

Les Fraissinet et les Cyprien-Fabre sont étroitement liés dans les affaires et sont parents : Jean Fraissinet a épousé la fille de Paul Cyprien-Fabre. L'ensemble occupe une place de choix dans le trust des armateurs français, se traduisant par des postes de vice-président pour Paul Cyprien-Fabre, et de secrétaire pour Léon Cyprien-Fabre, dans le

bureau du Comité central des armateurs de France. Le Syndicat marseillais de la marine marchande est présidé par Paul Cyprien-Fabre.

Compagnies de navigation et annexes

La Compagnie Fraissinet est dirigée par Jean Fraissinet, avec, comme vice-président, Paul Cyprien-Fabre. Aux Chargeurs réunis, nous trouvons Paul et Léon Cyprien-Fabre respectivement comme vice-président et administrateur délégué. et Jean Fraissinet, comme administrateur. À la Sud-Atlantique, Léon Cyprien-Fabre est vice-président et Paul administrateur. Léon et Paul dirigent la Compagnie Cyprien-Fabre.

La Société de remorquage et de travaux maritimes est présidée par Jean Fraissinet, qui préside encore la Société marseillaise de trafic maritime où se retrouve Léon Cyprien-Fabre. Fraissinet est aussi aux Messageries maritimes.

Les Chargeurs réunis

Nous voulons nous attarder quelque peu sur cette Compagnie qui est à peu près entièrement sous la dépendance du groupe Fraissinet-Cyprien-Fabre. En effet, cette société a 11 administrateurs, 4 appartiennent au groupe qui nous intéresse, à savoir, Jean Fraissinet, Paul et Léon Cyprien-Fabre, et le comte Henry de Demandolx-Dedons. Ce dernier est un beau-fils de Paul C. F. et est, de ce fait, le beau-frère de Jean Fraissinet, car ils ont épousé les deux sœurs. De plus, trois autres administrateurs des Chargeurs ne peuvent être que comparses des Fraissinet et des Cyprien Fabre, car deux d'entre eux, Édouard le Roux et Daniel Dreyfus, sont aussi administrateurs de la Compagnie Cyprien-Fabre et le troisième, Alexis Baptifaut, se retrouve à la Compagnie Fraissinet. Nous avons tenu à établir cette dépendance des chargeurs du groupe Fraissinet Cyprien-Fabre. car nous allons étudier les Chargeurs réunis sous deux angles Intéressants.

Les Chargeurs réunis, type d'affaire capitaliste

Oui, les Chargeurs représentent bien une affaire capitaliste-type.

Une de ces affaires se caractérisant par une distribution de dividendes la plus minime possible et par un solde bénéficiaire versé aux réserves le plus grand possible. Ainsi, les réserves deviennent supérieures aux réserves légales. Ces réserves servent à acheter des participations dans d'autres affaires, pour pouvoir les contrôler. De la sorte, les administrateurs d'une société deviennent administrateurs d'autres sociétés, sans qu'il leur en coûte un centime.

Les Chargeurs réunis appliquent cette règle. En 1933-1934, ils n'ont point distribué de dividendes, mais leurs réserves pour un capital de 100 millions ont passé de 84 millions en 1933 à 88 millions en 1934. Et l'assemblée de la Banque de France du 30 janvier 1936 nous a appris que les Chargeurs réunis employaient une partie de leurs réserves à, acheter des actions de la Banque de France. M. Jean Fraissinet rêverait d'en devenir un jour régent ?

Les Chargeurs réunis et les marins

Rouge-Midi, le 7 décembre 1935, parmi 15 questions (sans réponse à ce jour) posées à Jean Fraissinet, avait demandé à celui-ci s'il était exact que sur la ligne de la Côte d'Afrique, 12 navires de plus de 500 tonnes des Chargeurs Réunis naviguaient sans radio avec l'écoute assurée par un lieutenant de pont, une heure par jour, cumulant ainsi deux fonctions aux dépens de la sécurité des équipages. Si cela est exact, 23 heures par jour, ces navires sont sourds à tout appel de détresse et pendant la dernière heure, l'écoute n'est pas assurée par un professionnel. Et, puisque nous en sommes aux armateurs, rappelons que *Rouge-Midi* leur a posé également les deux questions suivantes :

1. Est-il exact que ce cumul des fonctions existe aussi à bord des bananiers ? Est-il exact que l'État paie les deux tiers de ces bananiers avec des primes diverses et que le gouvernement de la Guinée paie aussi des primes ?

2. Est-il exact que vous faites naviguer, vous, Compagnies Fraissinet et Cyprien-Fabre, des navires tels le « Banfora » et le « Canada » jusqu'en Afrique Occidentale avec un seul radio, alors, que des navires de la Transat et de la Paquet, de tonnages moindres ou équivalents, et qui ne vont que jusqu'à Casablanca, ont trois radios ? (ainsi le « Banfora » jauge 1.717 tonnes de plus que le « Chellah » de la Paquet).

Ignorez-vous que l'appareil d'autoalarme par lequel vous remplacez ces deux radios ne fonctionne pas pratiquement et constitue le plus grand danger ?

Précisons que feraient partie des douze navires des Chargeurs sur lequel se pratiquerait le cumul, le « Fort-Archambault », le « Dahomey », l' « Adrar », etc. Les bananiers qui seraient dans le même cas comprendraient : le « Kakoulima », le « Kolente », le « Kilissi », le « Kindia ».

Si ces questions continuent à rester sans réponse, devons-nous en déduire que nos informateurs sont dans le vrai et que la vie des marins est indifférente au groupe Fraissinet-Cyprien-Fabre, et que cette criminelle insécurité des équipages est provoquée par leur désir de gagner davantage en supprimant un personnel indispensable à la sécurité ?

PARLONS DES TRENTE FAMILLES MARSEILLAISES

Les Fraissinet et les Cyprien-Fabre
III. — Navigation et colonisation
par Pierre Lujan
(*Rouge-Midi*, 24 avril 1936)

De la navigation aux colonies Subvention

Les Fraissinet et les Cyprien-Fabre sont des capitalistes avisés, c'est-à-dire ne s'intéressant qu'à des affaires sûres (la faillite de Verminck, sur laquelle nous reviendrons, constitue cependant une exception). Une affaire est sûre, principalement, quand elle est subventionnée par l'État. La Compagnie Fraissinet et les Chargeurs Réunis sont subventionnés par l'État, de même que les Messageries maritimes, où se retrouve Jean Fraissinet.

L'exemple des Messageries est typique. Celles-ci sont subventionnées par l'intermédiaire d'une filiale, les services contractuels, juridiquement distincte des Messageries, mais pratiquement la même chose (mêmes administrateurs). Cela représente un tel bénéfice pour les Messageries que leur président, Georges Philippar, déclarait le 12 juin 1931 à l'assemblée des actionnaires : « Nous vous avons toujours dit que la Société des services contractuels avait pour conséquence de nous supprimer le déficit. C'est fait. De prendre en charge une partie de nos frais généraux. C'est fait. Enfin, de vous assurer sur le capital investi dans la Société des services contractuels un intérêt minimum de 4 % par an. C'est fait. »

Voilà qui illustre bien les vices de la société capitaliste. Les armateurs réalisent des bénéfices considérables à leur unique profit, en se faisant grassement subventionner par l'État.

Les chantiers navals

De chaque compagnie de navigation dépend un chantier naval. À la Compagnie Fraissinet se rattachent les Chantiers de Provence, que préside Jean Fraissinet, et où se

retrouve Paul-Cyprien Fabre, qui est aussi administrateur des Chantiers de Penhoët, qui dépendent de la Compagnie Transatlantique. Quant aux Chantiers de la Société Provençale de Constructions Navales, qui dépendent des Messageries maritimes, Jean Fraissinet y est intéressé doublement, en tant qu'administrateur des Messageries et aussi par l'intermédiaire de l'amiral Lacaze, administrateur de la S. P. C. N. car il est à *Marseille-Matin*, aux Chantiers de Provence et à la Compagnie Fraissinet.

Colonisation

Les Fraissinet et les Cyprien-Fabre, exploitant des lignes de navigation France-Afrique, se sont intéressés aux affaires coloniales.

Jean Fraissinet préside donc la Société commerciale et industrielle de la Côte d'Afrique [(CICA)], dont l'administrateur-délégué est Marc Fraissinet (parent de Jean) et dont le vice-président est un autre parent de Jean : Maurice Chabrières, qui est aussi à la Société commerciale, industrielle et agricole du Haut-Ogooué (Congo)[Gabon], aux Chemins de fer sur route d'Algérie. À la Compagnie française de l'Afrique Occidentale (qui a des intérêts au Crédit foncier de l'Ouest africain) siège Paul Cyprien-Fabre, à côté d'un administrateur des Chantiers de Provence : Edouard de Cazalet, que l'on retrouve à la Compagnie générale des colonies, à la Société agricole et immobilière Franco-Africaine [Enfida], et à la Compagnie générale du Maroc.

Il y a d'ailleurs déjà longtemps que les Fraissinet ont des relations d'affaires avec l'Afrique. En mai 1899, leur compagnie avait enlevé l'adjudication d'une ligne postale Marseille-Côte occidentale d'Afrique. Au Dahomey, après 1918, les Fraissinet se sont intéressés à l'achat des Comptoirs Armandon.

Actuellement, les Compagnies Fraissinet, Cyprien-Fabre et Chargeurs Réunis fondent en Afrique (où elles ont des agences maritimes communes) des services aériens.

Une première ligne qui va de Cotonou à Niamey fonctionne déjà en liaison avec les lignes de la régie Air-Afrique et de la Compagnie belge Sebana [Sabena].

Une deuxième ligne qui va s'ouvrir à l'exploitation incessamment, si ce n'est déjà fait, assurera le parcours Dakar-Brazzaville. C'est sur ces lignes que Jean Fraissinet, de la France aux Français, emploiera les avions polonais Sikorsky. En aviation, d'ailleurs, Jean Fraissinet n'est pas un novice. Il a été administrateur de la Compagnie aéropostale, dont tout le monde a entendu parler. Et, à ce propos, il se chuchote une histoire. Voilà comment l'*Humanité* l'a racontée à ses lecteurs dans son numéro du 18 septembre (enquête, les Perceurs de ciel) : « Écoutez l'histoire du *Liamone*. C'était un vieux bateau déclassé, mis en vente au prix de 100.000 fr. Une compagnie italienne en offrait 80.000 seulement. Un envoyé de la direction de l'Aéropostale vint à Marseille, où il acheta le raffiot pour 400.000 fr. simplement. Il fallut, en outre, faire des réparations, à Marseille, naturellement, réparations qui coûtèrent, paraît-il, 1.800.000 fr.

« D'ailleurs, le *Liamone* était impropre, de par sa ligne d'eau, à un tel parcours. À la deuxième traversée, il fallut faire de nouvelles réparations.

« Faut-il préciser que M. Jean Fraissinet, à qui appartenait le *Liamone* en tant que grand manitou des Chargeurs, était aussi administrateur de l'Aéropostale ».

Rien d'étonnant de la part d'un capitaliste, pour qui une seule religion existe : la religion du profit.

PARLONS DES TRENTE FAMILLES MARSEILLAISES

Les Fraissinet et les Cyprien-Fabre
IV. ≈ Journalistes et hommes d'affaires
par Pierre Lujan
(*Rouge-Midi*, 1^{er} mai 1936)

JOURNALISME

Jean Fraissinet n'est pas seulement armateur. Il est aussi journaliste, mais il ne l'est pas devenu pour combattre Bourrageas, comme il le déclarait, et abattre sa puissance. C'était la raison officielle.

Puisque, par exemple, Jean Fraissinet et Gustave Bourrageas administrent en commun le « Sémaphore ». Mais par la presse, Jean Fraissinet voyait un moyen d'accroître sa puissance. Notre camarade Francou l'a très bien défini dans « Rouge-Midi » (*Histoire d'un journal*) :

« La vérité est que, loin de songer aux intérêts de la ville ou du pays, M. Fraissinet n'a songé qu'aux siens. Nul n'ignore la valeur d'un journal comme arme de défense ou d'attaque. M. Bourrageas se servait du *P. M.* [*Petit Marseillais*] pour s'introduire dans toutes les affaires importantes. Une société se montait-elle, pour montrer au public que l'affaire était bonne, pour placer les actions ou obligations, il fallait faire appel à la presse. Or comme la presse locale était entre les mains de Bourrageas, c'était à lui qu'il fallait s'adresser. Et il exigeait la belle part. Faute de quoi, c'était ta guerre, le torpillage. Alors on s'inclinait. Fraissinet comme les autres. Fraissinet un jour se révolta contre cet état de choses. Il créa « Marseille-Matin ». Ainsi il entrerait lui aussi dans toutes les affaires. Voilà pourquoi Fraissinet a donné des millions pour créer *Marseille-Matin*. Il les a donnés aussi parce que, tandis que Bourrageas s'était fait le champion de l'aéroport de la Corniche, il tenait pour Marignane où son beau-père, c'est-à-dire lui, possède les milliers d'hectares de terrain affectés au camp d'aviation. Il les a donnés aussi parce qu'il a senti le besoin de défendre son exploitation honteuse des services maritimes de la Corse, menacée par les protestations chaque jour plus violentes des insulaires. Il a créé *Marseille-Matin* pour étouffer le scandale du chèque de cinq millions dont parla jadis le *Petit Marseillais* ».

Ainsi s'exprime Francou qui, d'autre part, écrit à propos du conseil d'administration de *Marseille-Matin* :

« Le premier acte de Fraissinet consista à écarter du conseil d'administration du nouveau journal fondé au capital de 10 millions les représentants de la masse des petits souscripteurs amis de Sabiani. »

(Car il ne faut pas oublier que *Marseille-Matin* fut fondé d'une part avec l'argent de Fraissinet et d'autre part avec de l'argent recueilli auprès des souscripteurs, par M. Sabiani. !) Et, en effet, qui trouvons-nous au conseil d'administration de *Marseille-Matin* à côté de Fraissinet ?

D'abord son beau-père, Paul Cyprien-Fabre, puis son beau-frère, le comte de Demandolx, dont nous reparlerons. En font également partie, l'imprimeur Moullot, l'amiral Lacaze (neuf postes d'administrateur et qui semble être un agent des marchands de canons en même temps qu'il est l'homme de paille du fascisme, puisqu'il préside le fameux Comité d'en tente des grandes associations pour l'union nationale : Jeunesses Patriotes, Solidarité Française, Union Civique), et Nicolas Piétri ¹, qui est aussi à la Banque Transatlantique (capital 66 millions), à la Banque commerciale du Maroc (président), à la Compagnie française des câbles télégraphiques, à Radio-France, Radio-maritime (vice-président et administrateur délégué), à Radio-Liban [*Radio-Orient*], à la Compagnie générale de T. S. F., etc. Et M. Nicolas Piétri, patronne en Corse la candidature Chiappe.

¹ Nicolas Piétri (1863-1964) : il fait carrière dans les télécommunications et participe parallèlement, entre 1919 et 1927, aux affaires françaises de la Vickers. En outre administrateur de diverses sociétés parmi lesquelles la Banque commerciale du Maroc dont il devient président en 1932. Voir [encadré](#).

Rappelons pour mémoire que *Marseille-Soir*, c'est aussi Fraissinet.

AFFAIRES

À la Compagnie Radio-maritime, Léon Cyprien-Fabre et Jean Fraissinet siègent avec Nicolas Piétri. Et pour compléter le cycle des activités des Fraissinet et des Cyprien-Fabre, il nous faut encore indiquer pour Jean Fraissinet, des postes d'administrateurs à la Brasserie et Malterie Le Phénix et à la Compagnie Générale des Pétroles ; pour Paul Cyprien-Fabre des postes de censeur à la Banque de France et d'administrateur à la Société nouvelle de rizeries méridionales et à la Société marseillaise de crédit industriel et commercial.

Paul Cyprien-Fabre a été aussi président du conseil d'administration des usines Verminek, aujourd'hui en faillite. Or Verminck devait d'abord être loué à une société, puis la faillite fut déclarée. Ceci n'est pas sans nous étonner. Aussi poserons-nous deux questions à M. Paul Cyprien-Fabre :

N'est-il pas d'usage qu'une grande société qui a fait de mauvaises affaires soit admise au bénéfice de la liquidation judiciaire ?

Pourquoi la société Verminck n'a-t-elle pas eu le bénéfice de la liquidation judiciaire et a-t-elle été déclarée en faillite et, ce qui est pire, en faillite d'office ?

Ces questions resteront-elles sans réponse ? Parlant de cela, le *Canard enchaîné*, dans son numéro du 22 avril 1936, s'exprime dans les termes suivants : « Il existe à Marseille un scandale Verminck. Les établissements Verminck ont fait une faillite de trente millions. Les rapports des experts ont établi que les bilans étaient truqués et les écritures falsifiées » M. Paul Cyprien-Fabre démentira-t-il le *Canard enchaîné* ?

PARLONS DES TRENTE FAMILLES MARSEILLAISES

Les Fraissinet et les Cyprien-Fabre

V. = Mondanités

par Pierre Lujan

(*Rouge-Midi*, 8 mai 1936)

Pour juger de l'importance des capitalistes, deux éléments sont à envisager. D'une part, le rang qu'ils occupent dans les affaires et d'autre part, leurs titres honorifiques et leurs relations mondaines qui sont à considérer car ils apportent un témoignage précieux à cet égard.

Honneurs

MM. Jean Fraissinet et Paul Cyprien-Fabre ne sont pas seulement armateurs, journalistes, hommes d'affaires. Ils sont tous deux consuls. Jean Fraissinet est consul général de Roumanie. Paul Cyprien-Fabre est consul du Libéria. La fonction de consul d'un pays étranger est principalement honorifique. Elle permet parfois à des industriels d'accéder à des salons mondains où ils n'auraient pas accès sans cela. Pour nos deux armateurs, il semble bien qu'il y ait là une liaison avec leurs affaires.

La Compagnie Fraissinet a longtemps exploité dans le passé une ligne avec la mer Noire.

Et aujourd'hui des bateaux roumains d'Alba-Julia, Pelas, Bucegi) naviguent sous le pavillon Fraissinet.

Ne serait-ce pas que celui-ci y trouve son bénéfice ? Car l'armement d'un navire étranger revient moins cher que l'armement d'un navire français.

Quand -au Libéria, dont Paul Cyprien-Fabre est le consul, rappelons que c'est un État nègre d'Afrique (*Marseille-Matin*, un de ces jours, va traiter Cyprien-Fabre de négroïde).

Et nous devons noter qu'il doit y avoir un lien entre ce poste de consul et le. affaires des armateurs car ces derniers assurent des lignes africaines et achetaient en Afrique, jusqu'à ces derniers temps, des arachides pour l'usine Verminck.

Vie mondaine

Les capitalistes se retrouvent dans des cercles, des sociétés sportives (d'ailleurs plus mondaines que sportives) ou autres où ils s'observent dans la détente du plaisir pour essayer de trouver leurs points faibles, où ils élaborent leurs combines, où les fils à papa cherchent les comptes en banque à épouser et d'où rien ne transpire (ou du moins rarement) des appétits et des vices dissimulés sous l'hypocrisie des politesses mondaines.

Au très sélect *Cercle des Phocéens*, nous trouvons comme membre du bureau Alphonse Cyprien-Fabre qui s'y rencontre par exemple avec Théodore Zarifi (des Grands Travaux de Marseille, de la Société marseillaise de crédit.)

La *Société d'équitation Saint-Georges* a pour président d'honneur Paul Cyprien-Fabre. Le président est le comte Henri de Demandolx-Dedons, et le trésorier est le banquier Eugène Bonnasse. Tous deux sont apparentés aux Cyprien-Fabre. On y trouve aussi comme conseiller un représentant des Grawitz (dont nous avons parlé dans notre enquête, les capitalistes marseillais),

La *Société nautique de Marseille*, que patronne le Yacht Club de France a un Cyprien-Fabre (Alphonse) comme président honorai-re. Le bien connu André Daher en est le vice-président et le commodore est Maurice Chabrières (dont nous reparlerons dans notre prochain article). La Société nautique organise chaque année deux régates et diverses courses. Elle groupe 600 privilégiés de la fortune possédant 206 yachts.

Nous n'avons parlé dans cet article que des sociétés dans lesquelles les Cyprien-Fabre ont des postes de direction. Mais il est bien évident qu'on les retrouverait dans plusieurs autres en tant que membres.

Et nous dénonçons cette classification actuelle des sports en sports pour les riches et en sports pour les pauvres qui fait que les riches font du yachting et de l'aviation alors que les pauvres n'ont que la ressource de faire de la marche à pied baptisé footing pour leur consolation,

PARLONS DES TRENTE FAMILLES MARSEILLAISES

Les Fraissinet et les Cyprien-Fabre

VI. — Leurs parentés

par Pierre Lujan

(*Rouge-Midi*, 15 mai 1936)

UN AVIS DE DÉCÈS

Récemment, on pouvait lire dans les quotidiens l'annonce du décès de M. Joseph Bonnasse, banquier bien connu.

Et sur cet avis, on pouvait relever une quantité de noms de financiers et l'industriels unis aux Bonnasse par parentés ou alliances. Entre autres noms, citons : Jean Fraissinet. les Cyprien-Fabre, les Régis (des huileries), les Grawitz, les Grand-Dufay, les Gavoty, les Rocca (des huileries Rocca, Tassy, de Roux), les Demandolx, etc.

À cela il n'est rien d'étonnant. Les capitalistes se marient entre eux pour augmenter sans cesse leur puissance. (Le fils du patron épousant sa. dactylo, ça ne se voit que dans les romans d'amour). Les Fraissinet et les Cyprien-Fabre ont donc des parentés avec de nombreuses familles de capitalistes marseillais.

Rappelons qu'à la base, Jean Fraissinet a épousé la fille de Paul Cyprien-Fabre.

LES PARENTÉS DE JEAN FRAISSINET

MM. Jean Fraissinet, Maurice Chabrières et Marc Fraissinet ont un arrière-grand-père commun : Marc Fraissinet, fondateur de la Compagnie.

Maurice Chabrières représente une dizaine de conseils d'administration (Lyonnaise de dépôts et de crédits industriels, Chantiers de Provence, etc.) dont les capitaux totalisés atteignent environ 210 millions,

Marc Fraissinet nous semble jouer un rôle moins important car à notre connaissance, il n'occupe des postes d'administrateurs que dans trois sociétés : Compagnie Fraissinet, Savonnerie du Bouton d'Or, Société commerciale et industrielle de la Côte d'Afrique [(CICA)].

LES PARENTÉS DES CYPRIEN-FABRE

Une fille de Paul Cyprien-Fabre a épousé le comte Henry de Demandolx-Dedons, administrateur de « Marseille Matin » et des Chargeurs Réunis,

Un autre Demandolx, Paul, est à la brasserie du Zénith. où il se retrouve en compagnie de Stéphan et de Nicolas Zarifi, avec lesquels il est parent, puisqu'il a épousé une Zarifi. Les Zarifi occupent 13 postes d'administrateurs dans 12 sociétés dont la somme des capitaux dépasse 350 millions. Parmi elles, citons les Raffineries de sucre [de Saint-Louis], les Grands Travaux de Marseille, la Société marseillaise de crédit, les Chantiers de Provence.

Les Cyprien-Fabre sont aussi parents avec les Bonnasse. En effet, Mme Augustin Cyprien-Fabre est née Bonnasse. Henri, Léon et Eugène Bonnasse représentent la banque de ce nom et sont de plus six fois administrateurs de sociétés (Silbert et Ripert, Société provençale de Travaux publics, Raffineries de sucre de Saint-Louis, Société immobilière marseillaise, etc.)

Enfin, une Cyprien-Fabre est mariée avec M. Georges Vignat et une autre avec M. Limozin, sur lesquels nous possédons moins de renseignements.

Il faut aussi indiquer que les Fabre et les Cyprien-Fabre sont parents.

LES ALLIANCES

Par alliances, les Fraissinet et les Cyprien-Fabre sont parents avec les Gavoty (7 postes d'administrateurs), les Régis (6 postes), les Grawitz (7 postes), les Rocca (12 postes). Et ils sont aussi alliés à d'autres familles tels les de Blégiers, les de Blesson, les de Gasquet dont les fortunes, pour n'en être pas moins grandes, ne nous sont pas connues. Mais bornons là les parentés et les alliances pour ne pas trop compliquer cet article.

PARLONS DES TRENTE FAMILLES MARSEILLAISES

Les Fraissinet et les Cyprien-Fabre
VII. — Et en conclusion : leur puissance
par Pierre Lujan
(*Rouge-Midi*, 22 mai 1936)

Nous voulons aujourd'hui, pour terminer cette enquête sur les Fraissinet et les Cyprien-Fabre, donner une idée générale de la puissance qu'ils représentent avec leurs nombreux parents et alliés, Puissance double : financière par les sociétés qu'ils administrent et politique par leur presse.

QUELQUES CHIFFRES

Pour ne pas trop compliquer cet article, nous allons simplement considérer qu'en partant des armateurs. 10 familles unies par parenté ou alliance.

Ce sont les Fraissinet, les Cyprien-Fabre, Maurice Chabrières, les de Demandolx, les Zarifi, les Bonnasse, les Gavoty, les Régis, les Grawitz, les [?]. Ces 10 familles ont 26 de leurs membres qui occupent 100 postes d'administrateurs dans 60 sociétés dont les capitaux totalisés dépassent 1 milliard et demi de francs.

Jean Fraissinet tient la tête. Il est dans 12 conseils d'administration. Viennent ensuite Paul Cyprien-Fabre et Maurice Chabrières avec les nombres respectifs de 11 et de 10.

Mais cela ne donne, bien entendu, que des indications sommaires car ce n'est pas le nombre de ses postes d'administrateurs qui fait la fortune d'un capitaliste.

Ce qui est remarquable, et qu'il est indispensable de souligner, c'est que sur les 60 sociétés où sont intéressées les 10 familles citées ci-dessus, nous retrouvons les principales affaires commerciales de notre région et dans tous les domaines : presse, marine, alimentation, banque, bâtiment, imprimerie, corps gras, transports, produits chimiques, sociétés coloniales, pétrole, etc.

Citons quelques-unes de ces sociétés.

Presse : Marseille-Matin, Marseille-Soir, Sémaphore.

Compagnies de navigation : Messageries Maritimes, Chargeurs réunis, Sud-Atlantique, Fraissinet, Cyprien-Fabre.

Chantiers navals : Penhoët, Chantiers de Provence.

Alimentation : Raffineries de Sucre, Brasserie Le Phénix, Société nouvelle de Rizeries méridionales.

Banque : Société Marseillaise de Crédit industriel et commercial, Société Lyonnaise de Dépôts et de Crédit industriel.

Bâtiment : Grands Travaux de Marseille, Provençale de Travaux Publics.

Imprimerie-Papeterie : Moullot, Jules Barthélémy, Saint-Lazare.

Corps gras : Verminck (avant faillite), Huilerie Régis, Rocca, Tassy, de Roux, Savonnerie l'Amande, Savonnerie Marseillaise.

Transports : P.-L.-M., Chemins de fer sur routes d'Algérie, Chemins de fer de Saint-Étienne.

Produits chimiques : Silbert et Ripert, Raffineries de Soufre.

Sociétés coloniales : Société commerciale et industrielle de la Côte d'Afrique [(CICA)], Compagnie Française de l'Afrique Occidentale.

Pétrole : Compagnie générale des pétroles.

On voit donc qu'en partant d'un groupe limité de capitalistes, les Fraissinet et les Cyprien-Fabre, nous sommes arrivés à 60 sociétés dans lesquelles eux et leurs alliés, dont nous avons dû également limiter le nombre, occupent 100 sièges d'administrateurs.

Ces sociétés, dans toutes les branches commerciales et industrielles possibles, sont le plus souvent les plus importantes.

Nous avons observé à l'échelle locale un phénomène national. Une poignée de parasites, professionnels des conseils d'administration, cumulards de dividendes et de jetons de présence, exerce sa domination sur l'ensemble de la production française, sur la masse des travailleurs de ce pays.

C'est contre ces deux cents familles, contre cette trentaine de familles marseillaises que notre parti communiste a lancé son mot d'ordre de réconciliation du peuple français, pour le pain, la paix et la liberté.

FIN

CEUX QUI À MARSEILLE PEUVENT ET DOIVENT PAYER

Ceux qui à Marseille
peuvent et doivent payer
par Pierre Lujan

II. — Pas de crise pour les trusts
(*Rouge Midi*, 16 octobre 1936)

Photo : Sur la promenade de la Corniche, la grille de la somptueuse villa de M. Bourrageas, un de ceux qui peuvent et doivent payer.

I. — Premier exemple : l'Énergie électrique du Littoral Méditerranéen

Les travailleurs ne doivent pas faire les frais de la dévaluation qui, d'après nous, était évitable si l'on avait fait payer les riches, conformément au projet de loi déposé par notre parti et selon le désir du peuple français.

Il ne faut pas qu'après avoir supporté tout le poids de la guerre, la classe laborieuse de ce pays supporte aujourd'hui, dans la paix, tout le poids de la crise économique ².

Il faut faire face à la ruine financière. Qu'on fasse encore appel aux plus aptes. Qu'on s'adresse aux riches. On a mobilisé autrefois les hommes. Qu'on mobilise les fortunes.

On n'aura pas résolu la crise. Mais au moins, ceux qui en sont responsables en paieront les frais. Mais qu'on fasse vite.

*
* * *

Les riches peuvent payer. Cela tout le monde le sent, sauf peut-être certains qui ont pu être troublés au cours des grèves récentes par les affirmations patronales que les augmentations accordées aux ouvriers allaient amener la fermeture des usines et des sociétés commerciales. Pour ceux-là plus particulièrement, nous allons, tout au long de cette étude, dévoiler la richesse des capitalistes qui nous intéressent plus particulièrement, ceux de notre région.

Naturellement, nous n'avons pas la prétention de chiffrer des fortunes. Ce serait plus ou moins exact et, de ce fait, sujet à caution. Enfin ça ne présenterait qu'un intérêt relatif, car ce ne serait qu'une sèche énumération ne donnant aucune idée du rôle joué dans l'économie du pays par les capitalistes qui le pillent ³. Nous ne voulons indiquer qu'une chose vérifiable, à savoir la puissance financière ou industrielle des deux à la fois, de ces capitalistes. Deux éléments la déterminent : le nombre de conseils d'administration de sociétés auxquels ils appartiennent et la puissance propre de ces sociétés.

Il est bien évident que M. Fraissinet, qui administre des sociétés plus importantes que celles dont fait partie M. Prax, et en plus grand nombre, doit être plus riche que lui. Et c'est la réalité. En résumé, le problème se pose donc ainsi : étudier la richesse des capitalistes se ramène à étudier la puissance des sociétés où ils siègent. Pris de cette façon, le sujet nous amènera à des constatations de grand intérêt.

² Plus c'est gros, plus ça passe (Josef Goebbels).

³ D'après Marx, en effet, seuls ceux qui mettent la main à la pâte sont des créateurs de valeur. Le reste n'est que « travailleurs improductifs » ou pilleurs !

Notons. enfin que nous n'aurons à entretenir nos lecteurs que de sociétés anonymes. Parlons donc d'elles avant de parler de leurs dirigeants

*
* * *

Les sociétés anonymes sont une forme poussée du capitalisme. Elles tendent, quand elles sont puissantes, à constituer des États dans l'État.

Elles aboutissent à ce but en créant, malgré de substantielles distributions de dividendes, d'importantes réserves. souvent disproportionnées par rapport à leur capital social, qui leur permettent de fonder des filiales ou de contrôler des sociétés, déjà existantes en achetant la majorité de leurs actions.

Évidemment, les grandes sociétés anonymes n'ont pas connu la crise ou très peu. Nous aurons à le souligner, de même qu'il nous faudra aussi dire quelques mots sur leur caractère international.

*
* * *

Elles forment des États dans l'État. Tout de suite un exemple :

Oui ne connaît l'Énergie électrique du littoral méditerranéen ? Société au capital de 400 millions, ses réserves atteignent environ 170 millions et elle réalise, bon an mal an, 45 millions de bénéfices. L'Énergie électrique du littoral méditerranéen contrôle les filiales suivantes : Sud-Électrique, Société du Gaz et de l'électricité de Nice, Société d'Énergie électrique de Cannes, Compagnie d'éclairage de Villefranche-sur-Mer, Beaulieu et extensions, Société aixoise d'électricité, Société d'électricité du Sud-Est⁴. Qui ne comprend qu'on a affaire à un trust qui, jusqu'à présent, a pu défier les gouvernements ? Et n'est-ce pas à cette toute puissance que l'on doit, dans toute la France d'ailleurs, de payer l'électricité dans les 170 centimes le kilowatt, alors qu'elle revient au maximum à environ 20 centimes ? On peut donc, tout en augmentant les impôts des sociétés électriques, faire baisser le prix du courant. Ce qui n'empêche pas de faire payer aussi les administrateurs, bien au contraire.

Ceux qui à Marseille
peuvent et doivent payer
II. — Pas de crise pour les trusts
(*Rouge Midi*, 20 octobre 1936)

Nous avons indiqué, dans un premier article, que les sociétés anonymes puissantes arrivaient, par le jeu des filiales, à constituer des États dans l'État et nous avons cité l'exemple de l'Énergie électrique du littoral méditerranéen.

Le cas des Chaux et ciments de Lafarge et du Teil est également typique. Cette société dirige ou a des participations dans les neuf affaires suivantes : Ciments de Mantes ; Lafarge Aluminons [*sic*] ⁵ ; Nord-Africaine des Ciments Lafarge ; Chaux, Ciments et Matériaux de Constructions au Maroc ; Thionvilloise de Ciments ; Ciments artificiels tunisiens⁶ ; Ciments et Chaux hydrauliques du Nord ; Gypses et Plâtres de France ; Chaux et Ciments de Lavazière et Lexas [*sic* : Lexos (Tarn-et-Garonne)].

⁴ C'est-à-dire de petites sociétés locales distribuant l'électricité produite par l'EELM. Et des interconnexions garantissant la sécurité du réseau.

⁵ Lafarge Aluminous Cement C° Ltd : filiale anglaise.

⁶ Filiale de Schwich et Baizeau. Lafarge minoritaire.

On conçoit dès lors l'importance qu'un tel trust revêt dans l'industrie du bâtiment et la puissance économique des hommes qui l'administrent. Parmi ceux-ci figurent MM. Paul et Charles Daher.

*
* *
*

TIRER DES CONCLUSIONS GÉNÉRALES
D'APRÈS LES RÉSULTATS RÉCENTS DE CINQ SOCIÉTÉS
CHOISIES PARMIS LES MEILLEURES,
QUI DIT MIEUX ?

Les grandes sociétés n'ont pas connu la crise. Elles peuvent payer ainsi que leurs riches administrateurs.

Quelques-unes ont pu, il est vrai, distribuer des dividendes inférieurs à ceux du « temps de la prospérité », mais c'était dans la plupart des cas pour pouvoir accroître considérablement leurs réserves, acheter de nouvelles participations pour contrôler d'autres affaires. Si bien que les réserves de nombreuses sociétés arrivent à être d'une importance exagérée par rapport à leur capital social.

La Compagnie française de l'Afrique occidentale, pour 35 millions de capitaux, a près de 70 millions de réserves. Aux 320 millions de capitaux de Kuhlmann correspondent environ 330 millions de réserves. Si l'Air liquide a un capital de 88 millions, elle a 120 millions de réserves. Nous pourrions indiquer d'autres exemples. Mais ce serait inutile. Par contre, il nous faut souligner que ces réserves accumulées (sauf les réserves légales), sont des bénéfices qui n'ont pas été distribués aux actionnaires et qui ont simplement servi par le canal des filiales à augmenter la puissance économique des administrateurs de l'affaire.

Malgré ces faits, les sociétés qui ont avoué des augmentations de bénéfices pendant ces dernières années sont nombreuses. Nous avons rassemblé, pour plus de clarté, quelques exemples dans le tableau ci-dessous, dont les chiffres sont en millions de francs.

Sociétés	Bénéfices			
	1932	1933	1934	1935
Kuhlmann	25.443.000	25.453.000	27.478.786	27.483.651
Électricité de Marseille	8.031.000	8.171.000	8.224.549	9.397.660
Air liquide	42.215.000	43.412.000	44.994.642	49.705.534
C. F. A. O.	8.013.000	7.985.000	8.469.637	9.781.590
Immobilière Marseillaise	10.595.000	11.704.000	11.703.805	11.973.585

Nos lecteurs voient que les grandes entreprises capitalistes, quelle que soit la branche dans laquelle s'exerce leur activité (chimique, électrique, commerciale, etc.), ont pu défier la crise. Nos camarades des usines pourraient donner, par exemple, des détails

précieux sur les moyens employés pour atteindre ce but : rationalisation, baisse des salaires, compression de personnel.

(À suivre.)

Ceux qui à Marseille
peuvent et doivent payer
III. SALAIRES ET BENEFICES
(*Rouge Midi*, 23 octobre 1936)

Photo : Au Prado, la villa de M. Zarifi, administrateur des Raffineries de Sucre. M. Zarifi est un de ceux qui peuvent et qui devraient payer.

Les sociétés anonymes ont, dans leur grande majorité, une situation financière leur permettant de supporter sans aucun risque de faillite les accords Matignon et les quarante heures. Donnons deux exemples : l'un relatif à une grande société locale : les raffineries de sucre, l'autre à une société de moyenne importance : les moteurs Baudoin. Qu'on nous permette, pour le premier cas, de nous citer en extrayant d'un article paru fin mars 1935 dans *Rouge-Midi*, ce qui suit (enquête : industriels fascistes de la région marseillaise) :

Les raffineries de sucre ont un capital de 85 millions. Ce qui est remarquable, c'est que le capital initial, qui n'était que de quelques millions, a été ainsi augmenté dans des proportions considérables sans nouveau lancement d'actions, uniquement par l'appât des bénéfices. Ceux-ci, depuis 10 ans, s'élèvent annuellement en moyenne à 30 millions environ.

L'ensemble des salaires ouvriers, pendant la même période, ne s'élève, par an qu'à 25 millions. Ce qui prouve que les salaires des trois mille ouvriers pourraient être notablement augmentés tout en laissant encore un appréciable bénéfice. »

Et nous faisons observer que la solidité de la puissance financière des raffineries se caractérisait par le fait que ses actions émises à 250 francs en valaient 1.600 et rapportaient 100 francs par an.

De même, nous signalions que les 20 millions de salaires ouvriers ne représentaient que le treizième du passif et nous indiquions sans aucun commentaire, qu'alors que pour l'exercice qui venait de se clore, les frais de représentation des administrateurs variaient de 3.000 à 600.000 francs, un ouvrier des raffineries gagnait en moyenne 4 fr. 05 de l'heure (moyenne établie sur les salaires des 3.000 ouvriers).

Ces précisions montrent bien tout l'odieux du geste.

Les dirigeants des raffineries demandant aux pouvoirs publics, lors des grèves dernières, de faire évacuer de force leurs usines occupées par des travailleurs en lutte pour des augmentations de salaires bien modestes pourtant.

Livrons aux méditations de nos lecteurs les noms des administrateurs des raffineries : Édouard Velten, Joseph Guérin, Eugène Doucet, Bernard de Revel, Alfred Gavoty, Nicolas Zarifi, Antoine Nunzi, Georges Bremier, Antoine Boude, Eugène Bonnasse.

*

* *

Examinons maintenant le cas des moteurs Baudoin, dont M. Félix Prax est un des administrateurs.

Le bilan 1935 indique un bénéfice de 2 millions en chiffres ronds. Le rapport du conseil d'administration signale que les ventes ont atteint 17 millions. Nous en déduisons donc que les prix de revient se sont établis à 15 millions, sur lesquels les

salaires doivent compter probablement pour le tiers, soit 5 millions. Donc 2 millions de bénéfices pour 5 millions de salaires. On peut donc. là encore, augmenter ceux-ci.

Mais une observation est à présenter. Si nous avons dû formuler une hypothèse pour chiffrer approximativement le montant des salaires ouvriers, c'est qu'ils ne figurent pas sur les bilans des sociétés. On comprend aisément pourquoi. Il ne faut pas que chacun puisse, à simple lecture d'un bilan, se rendre compte si les bénéfices de la société sont disproportionnés par rapport aux salaires payés.

Et nous sommes persuadés, à propos des grèves dernières, que dans bien des cas où le patronat se refusait à accorder la moindre augmentation, pourtant cent fois justifiée, aux traitements des administrateurs et les bénéfices avaient ou être connus et publiés, le conflit se serait plus vite aplani, le patronat cédant devant l'unanime réprobation de l'opinion publique.

Il est grand temps que soient réformées soigneusement les lois régissant les sociétés anonymes
